



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Présidente : Mme FRANCHET
Membres : Mmes FORBIN, QUENTEL,
MM. BEAUJOUAN, EYL, LE BOULC'H, LE PRUNENEC, MOZGALA,
RAMACKERS
Excusé : M. BEZIA

PV du 2 novembre 2021

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- Championnat ou coupe
- Catégorie
- Division et poule
- Numéro du match
- Date

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers et courriels réceptionnés au plus tard à **16h00**, le jour de la réunion.



MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs en respectant l'horaire de réception au district soit 16h00**, le jour de la réunion.

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier. (Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISES

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Arrêté Municipal de la Mairie de Saint-Germain-lès-Arpajon

Fermeture du stade Gaston Cornu jusqu'au 7 novembre 2021.

Courrier de la Communauté des Communes du Dourdannais en Hurepoix

Fermeture du terrain de Breux Jouy du 20 septembre 2021 au 30 avril 2022.

L'équipe +45 ans de Saint Chéron jouera au stade municipal à Corbreuse.



Arrêté Municipal de la Mairie de Saint Michel sur Orge

Fermeture du terrain Lucien Simon jusqu'au 14 novembre 2021 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Dourdan

Réouverture du terrain d'honneur du stade Maurice Gallais à partir du 5 novembre 2021.

Courriel de la Marie de Grigny

Le terrain d'honneur Jean Miaud étant en travaux, les rencontres :

Vétérans de Grigny US se joueront à 9h30 sur le terrain synthétique au stade Jean Miaud.

U18 de Grigny US se joueront à 11h sur le terrain synthétique au Parc des sports et Loisirs.

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Equipements sportifs fermés les jours fériés suivants :

1^{er} et 11 novembre 2021

25 décembre 2021

1^{er} janvier 2022

Lundi 18 avril 2022

Dimanche 1^{er} et 8 mai 2022

Jeudi 26 mai 2022

Lundi 6 juin 2022

Les vacances de Noël du samedi 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saint Michel sur Orge

Fermeture du terrain Lucien Simon le dimanche 21 novembre 2021.

COUPES

Le Premier tour de la Coupe Essonne U14 se jouera le 6 novembre 2021

Seniors Essonne Cadrage avant seizième de finale se jouera le 14 novembre 2021

Le Deuxième tour de la Coupe District Seniors se jouera le 14 novembre 2021

U14 Cadrage avant seizième de finale se jouera le 27 novembre 2021

U16 Cadrage avant huitième de finale se jouera le 28 novembre 2021

Vétérans Cadrage avant seizième de finale se jouera le 28 novembre 2021

+45 ans Cadrage avant huitième de finale se jouera le 28 novembre 2021

CALENDRIERS

Compte tenu de l'avancée des différents championnats, la Commission ne peut plus accepter d'engagements supplémentaires à compter du 11 octobre 2021.



U16

Courriel Extranet LPIFF d'Evry FC.
La Commission maintient sa décision.
Voir PV du 12 octobre 2021.

Courriel de Soisy sur Seine AS,
demandant l'engagement d'une deuxième équipe U16.
Refus de la Commission.
Cette demande est trop tardive.
Voir PV du 12 octobre 2021.

U18

Courriel de Ris Orangis,
nous informant du forfait général de son équipe U18 évoluant en D3/C.
Amende réglementaire pour forfait général.

FOOT FEMININ

RAPPEL : LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR LES SENIORS F A 11 ET JEUNES F A 8

FMI NON PARVENUE DU 16 OCTOBRE 2021

U15 F à 8 * Poule C

Evry FC 1 / Ris Orangis US 1

Reprise du dossier.
Réception d'une feuille de match papier.
Lecture de la feuille de match.
1^{er} avertissement et amende à Evry FC et Ris Orangis US pour refus de faire la FMI.

CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUES DU 24 OCTOBRE 2021

Problème de serveur rencontré pour la FMI.

D2/A

Epinay S/ Orge SC 1 / Igny AFC 3

Reprise du dossier.
Réception d'une feuille de match papier.
Lecture de la feuille de match.
Lecture du rapport du club recevant.
Lecture du rapport du club visiteur.

D2/B

Linaz Monthléry ESA 3 / Ris Orangis US 1



Reprise du dossier.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 9 novembre 2021, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI ainsi que le résultat de la rencontre.

TI 72 h du 31 octobre 2021 à jouer le 11 novembre 2021 à 15 h

Itteville-Ballancourt 2 / Ste Geneviève Sports 4 * D5/B

Match remis du 26 septembre 2021 à jouer le 11 novembre 2021 à 15 h

Janville Lardy ASL 2 / Lissois FC 3 * D5/C

Matches remis du 3 octobre 2021 à jouer le 11 novembre 2021 à 15 h

Savigny Foot CO 1 / Palaiseau US 2 * D1

Gif Sfoc 1 / MNVDB FC 1 * D2/A

Matches remis du 24 octobre 2021 à jouer le 11 novembre 2021 à 15 h

Lissois FC 2 / Orsay Bures FC 2 * D4/A

Etampes FC 3 / Coudraysien FC 1 * D5/A

Epinay Athletico FC 2 / Lisses Foot 91 1 * D5/C

Matches remis du 31 octobre 2021 à jouer le 11 novembre 2021 à 15 h

Longjumeau FC 2 / Epinay Athletico FC 1 * D3/B

Demande de changement de terrain via Footclubs

Savigny Foot CO 1 / Igny AFC 2 * D1

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs avec accord des deux clubs

Dourdan Sports 1 / Wissous FC 1 * D1

Accord de la Commission.

Match n° 23554069 remis au 31 octobre 2021

Etampes FC 3 / Gif Sfoc 2 * D5/A

Demande d'Etampes FC de changement d'heure et de terrain via Footclubs.

Accord de Gif Sfoc.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende à Etampes FC pour demande tardive.

Match n° 23751596 du 7 novembre 2021

Grigny FC 1 / Plateau Saclay ES 1 * D4/A

Courriel de la Mairie de Grigny.



Le match aura lieu au Parc des Sports et Loisirs sur le terrain en herbe.

CHAMPIONNAT CDM

FMI NON PARVENUE DU 24 OCTOBRE 2021

Problème de serveur rencontré pour la FMI.

D1

Montgeron ES 5 / Fontenay Vicomte FR 5

Reprise du dossier.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 9 novembre 2021, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club visiteur et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI ainsi que le résultat de la rencontre.

COUPE ESSONNE U14

Demande de changement de terrain via Footclubs

Montgeron ES 1 / Linas Montlhéry ESA 1

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Arpajonnais RC 1 / Verrières le Buisson 1

Accord de la Commission.

Match n° 24120954 du 6 novembre 2021

Milly Gatinais FC 1 / Paray FC 1

Demande de Milly Gatinais FC de changement d'horaire via Footclubs.

Refus de Paray FC.

La Commission maintient la rencontre le 6 novembre 2021 à 15 h 30.

CHAMPIONNAT U14

FMI NON PARVENUES DU 16 OCTOBRE 2021

D3/A

Evry FC 4 / Mennecey CS 2

Reprise du dossier.

La Commission demande le résultat aux deux clubs et à l'arbitre pour sa réunion du 9 novembre 2021.

D3/C

Milly Gatinais FC 1 / St Michel FC 91 1



Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

2^{ème} avertissement et amende à Milly Gatinais pour dirigeant ne maîtrisant pas l'application.

Matches remis du 25 septembre 2021 à jouer le 11 décembre 2021

Janville Lardy ASL 1 / Linas Monthléry ESA 3 * D4/B

Gif Sfoc 2 / Montgeron ES 2 * D4/C

Match n° 23533509 du 23 octobre 2021

Jeunesse Etampoise 1 / Gif Sfoc 2 * D4/C

Reprise du dossier (PV du 26 octobre 2021)

Courriel de Jeunesse Etampoise, confirmant l'erreur de saisie du score de cette rencontre.

La Commission enregistre le score :

Jeunesse Etampoise 1 / Gif Sfoc 2 : 0 - 8

Match n° 23533523 remis au 30 octobre 2021

Révélation FA 1 / Montgeron ES 2 * D4/C

Demande de Révélation FA d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Accord des deux clubs.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende à Révélation FA pour demande tardive.

Le match retour aura lieu le 12 mars 2022 au stade Jean-Louis Moulin 1 à Evry.

CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUES DU 24 OCTOBRE 2021

Problème de serveur rencontré pour la FMI.

D1

Viry Chatillon ES 2 / Gif Sfoc 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport d'arbitre. Remerciements.

D2/A

Palaiseau US 3 / Breuillet FC 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Lecture du rapport du club visiteur.



D2/B

Evry FC 3 / Linas Montlhéry ESA 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

D3/A

Ulis CO 2 / Grigny US 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match papier.

D4/A

Morsang sur Orge FC 1 / Athis-Mons USO 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 9 novembre 2021, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club recevant sur la non-transmission de la FMI ainsi que le résultat de la rencontre.

Ris Orangis US 3 / Massy FC 91 3

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

D4/B

Etampes FC 3 / Villabé ETS 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

D4/C

Epinay S/ Orge SC 2 / Draveil FC 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

Milly Gatinais FC 2 / Arpajonnais RC 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.



Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Boissy Ss/ St Yon FC 1 / Brunoy FC 2 * D3/A

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Brunoy FC 1 / Ris Orangis US 1 * D1

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 23562237 du 26 septembre 2021

Paray FC 1 / Juvisy Académie 1 * D2/A

Retour de la décision du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, du 15 octobre 2021.

La Commission enregistre la décision du dit Comité :

Le Comité jugeant en appel, confirme la décision de première instance pour dire match perdu par pénalité au club de Juvisy Académie (-1 point, 0 but), pour en attribuer le gain à Paray (3 points, 3 buts).

Match n° 23555452 du 11 octobre 2021

Courcouronnes FC 1 / Ste Geneviève Sports 2 * D3/B

Reprise du dossier (PV du 12 octobre 2021)

Courriel de Ste Geneviève Sports, confirmant l'erreur de saisie du résultat de cette rencontre.

La Commission enregistre le résultat : 6/1 en faveur de Courcouronnes FC.

Match n° 23555325 du 24 octobre 2021

Janville Lardy ASL 1 / Boissy Ss/ St Yon FC 1 * D3/A

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de Janville Lardy ASL.

Amende réglementaire à Janville Lardy ASL.

Match n° 23555730 du 7 novembre 2021

SGSSP 2 / Plessis Pâté ES 1 * D4/B

Demande de SGSSP de changement de date via Footclubs.

Accord des deux clubs.

Refus de la Commission.

Les demandes de report concernant les journées inscrites au Calendrier Général ne seront acceptées que si la date de jeu est avancée.

CHAMPIONNAT U18

FMI NON PARVENUES DU 24 OCTOBRE 2021

Problème de serveur rencontré pour la FMI.

D1



Morangis Chilly FC 1 / SGSSP 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

D3/C

Ris Orangis US 2 / Sud Essonne 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant ou visiteur pour sa réunion du 9 novembre 2021, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club recevant sur la non-transmission de la FMI.

Demandes de changement de terrain via Footclubs

MNVDB-Villejust 1 / Orsay Bures FC 2 * D3/A

MNVDB-Villejust 2 / Breuillet FC 1 * D3/B

Accord de la Commission.

Match n° 23554477 du 7 novembre 2021

Evry FC 2 / Mennecey CS 1 * D1

Demande de Mennecey CS de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à l'heure prévue (14 h).

Match n° 23562619 du 7 novembre 2021

Courcouronnes FC 1 / Brunoy FC 2 * D3/A

Demande de Brunoy FC de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à l'heure prévue (13 h).

COUPE ESSONNE VETERANS

Match n° 24060741 remis au 31 octobre 2021

Wissous FC 12 / Fontenay Vicomte FR 11

Courriel de Fontenay Vicomte FR du 28 octobre 2021,
nous informant du forfait avisé de son équipe pour cette rencontre.

Le club de Wissous est qualifié pour le prochain tour.

CHAMPIONNAT VETERANS

FMI NON PARVENUE DU 24 OCTOBRE 2021

Problème de serveur rencontré pour la FMI.

D2/A



Morangis Chilly FC 12 / Port. Ris Orangis 11

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Bondoufle AMC 11 / Draveil FC 11 * D2/B

Bondoufle AMC 12 / Linas Montlhéry ESA 12 * D4/B

Accord de la Commission.

Match n° 23537960 du 7 novembre 2021

St Germain lès Arpajon 11 / Gif Sfoc 11 * D3/B

Arrêté Municipal de fermeture de la Mairie de Saint-Germain-lès-Arpajon du stade Gaston Cornu.

La Commission programme cette rencontre à une date ultérieure.

+45 ANS

FMI NON PARVENUES DU 24 OCTOBRE 2021

Problème de serveur rencontré pour la FMI.

Poule B

Ulis CO 8 / Epinay S/ Orge SC 8

Reprise du dossier.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match originale au club recevant pour sa réunion du 9 novembre 2021, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI ainsi que le résultat de la rencontre.

Poule D

Port. Saint Michel 8 / VYC 8

Reprise du dossier.

FMI débloquée tardivement, le 27 octobre 2021 à 21 h 17.

Match n° 23561542 du 7 novembre 2021

St Michel FC 91 8 / Palaiseau US 8 * Poule A

Courriel de Saint Michel FC 91.

Arrêté Municipal de fermeture de la Mairie de Saint Michel sur Orge du terrain Lucien Simon, jusqu'au 11 novembre 2021.

La Commission reporte la rencontre au 19 décembre 2021.

Match n° 23561712 du 14 novembre 2021



St Michel FC 91 9 / Boussy-Quincy FC 8 * Poule C

Courriel de Saint Michel FC 91.

Arrêté Municipal de fermeture de la Mairie de Saint Michel sur Orge du terrain Lucien Simon, jusqu'au 11 novembre 2021.

La Commission reporte la rencontre au 28 novembre 2021.

Match n° 23561728 du 21 novembre 2021

St Michel FC 91 9 / Etampes FC 8 * Poule C

Arrêté Municipal de fermeture de la Mairie de Saint Michel sur Orge du stade Lucien Simon, le 21 novembre 2021.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

+55 ANS

Demande de changement de terrain via Footclubs

MNVDB FC 10 / Viry Chatillon ES 10 * Poule B

Accord de la Commission.

Match n° 23876056 du 7 novembre 2021

Athis-Mons USO 10 / Verrières le Buisson 10 * Poule B

Courriel d'Athis-Mons USO demandant le report du match en raison de l'occupation du terrain par l'équipe CDM.

La Commission fixe la rencontre à une date ultérieure.